reuses sauront répondre avec promptitude et constance à ce pressant appel?

Qu'elles veuillent bien ne pas l'oublier: toutes les grandes œuvres de miséricorde se fondent plus par le dévouement, par l'humble concours, que par le capital. C'est la loi providentielle: la charité leur est une base plus solide, plus fructueuse, que tous les millions de la terre.

Les Petites Sœurs des Pauvres qui abritent, nourrissent et consolent des milliers de vieillards; l'Œuvre de la Propagation de la Foi, qui contribue dans une si large mesure à la diffusion de l'Évangile, furent fondées par deux humbles filles: Jeanne Jugan et Pauline Jaricot, sans argent, sans protection humaine notable. Et combien d'autres, même au Canada, ne pourrions-nous pas citer!

Que personne ne néglige l'appui qu'il peut donner; vingt abonnements, dix abonnements, un abonnement même ne sont pas à négliger.

Après quelques années, qui pourra calculer tout le bien dont ils auront été la source? Dans ces œuvres, aucune bonne semence n'est inutile; et souvent la parabole du grain de sénevé se répète.

Alors, ne devrait-il pas être facile de recruter par centaines, nous voudrions dire par milliers, les zélatrices requises pourcréer cette ressource nouvelle?

La compassion humaine et chrétienne, l'esprit de religion, s'unissent pour plaider la cause des Missions, et, ce qui est mieux, pour la gagner.

Puis, ce qui ajoute encore à ces raisons, il s'agit de secourir des Sœurs en apostolat; en effet, ne sont-ils pas apostoliques les deux enseignements: celui aux Civilisés, celui aux Idolâtres? Et qui peut dire que le premier, dans les conditions voulues, n'est pas, par ses résultats bénis, l'égal du deuxième? L'un, aidé d'un miracle de la grâce, arrache le païen aux horreurs de l'idolâtrie, pour lui faire accepter la loi évangélique; l'autre, aux Baptisés, souvent indifférents au bienfait inestimable qu'ils reçurent, enseigne à chérir cette loi, à ne point s'y soustraire.

Cette prouve de dévouement que nous demandons aujourd'hui avec instance, mû par un vif désir de favoriser les Mis-